



changement de tutelle

Par **corvez**, le **24/01/2019** à **20:54**

. Bonjour,

Notre mère(Alzheimer) est sous tuelle d'une association tutélaire depuis juin 2015 à la demande de nos 2 soeurs. A cause de différents dans la fratrie, la juge avait opté pour un mandataire judiciaire alors qu j'étais volontaire pour assumer le role de tuteur. Mon frère et moi avons déposé une requête auprès du juge en 2018 pour être tuteurs tous les deux et la juge n'est pas contre. Elle a demandé l'avis de nos soeurs qui bien entendu sont contres. Quels arguments peux-t-on mettre en avant pour faire fléchir la juge dans notre sens. Elle doit donner sa réponse dans les jours à venir. Merci de nous donner des conseils.